

Enseignements modernes en rapport avec l'étendard de la liberté

« En souvenir de notre Dieu »

Neil L. Andersen, du Collège des douze apôtres, a enseigné :



Certaines personnes dans le monde connaissent très mal Jésus-Christ et, dans plusieurs endroits de la terre où son nom est proclamé depuis des siècles, la foi en lui diminue. [...]

Puisque le monde parle moins de Jésus-Christ, parlons davantage de lui. Lorsque nous nous montrerons sous notre vrai jour de disciples, de nombreuses personnes autour de nous seront préparées à écouter. (Neil L. Andersen, « Nous parlons du Christ » *Le Liahona*, novembre 2020, p. 88, 90)

« En souvenir de [...] notre religion »

Dallin H. Oaks, de la Première Présidence, a enseigné :



Si nous cessons d'accorder de la valeur à nos églises, pour quelque raison que ce soit, nous mettons notre vie spirituelle en péril et, quand un grand nombre de personnes se séparent de Dieu, cela réduit les bénédictions qu'il donne à nos nations.

Notre assistance et notre participation dans une Église nous aident à devenir de meilleures personnes et à exercer une meilleure influence dans la vie d'autrui. À l'église, on nous enseigne comment appliquer des principes religieux. Nous apprenons les uns des

autres. [...]

Je prie pour que nous soyons tous constants dans ces expériences que nous procure l'Église tandis que nous recherchons la vie éternelle, le plus grand de tous les dons de Dieu. (Dallin H. Oaks, « La nécessité d'une Église », *Le Liahona*, novembre 2021, p. 24, 26)

« En souvenir de [...] notre liberté »

Ronald A. Rasband, du Collège des douze apôtres, a enseigné :



Qu'est-ce que la liberté religieuse ?

C'est la liberté de culte dans tous ses aspects : liberté de s'assembler, liberté de s'exprimer, liberté d'agir en accord avec ses croyances et liberté pour les autres de faire de même. La liberté de culte permet à chacun de nous de décider par nous-mêmes ce que nous croyons, comment nous vivons et agissons selon notre foi, et ce que Dieu attend de nous. [...]

Je vous exhorte à défendre la cause de la liberté de culte. C'est une expression du principe du libre arbitre donné par Dieu.

La liberté de culte apporte de l'équilibre aux philosophies antagonistes. Le bien accompli grâce à la religion, sa portée et les actes quotidiens d'amour qu'elle inspire ne se multiplient que lorsque nous protégeons la liberté d'exprimer des croyances essentielles et d'agir en accord avec elles. (Ronald A. Rasband, « Pour guérir le monde », *Le Liahona*, mai 2022, p. 91, 93)

« En souvenir de [...] notre paix »

Jeffrey R. Holland, du Collège des douze apôtres, a enseigné :



Le Guérisseur de toutes les blessures, celui qui redresse tous les torts, nous demande de travailler avec lui à la tâche intimidante de promotion de la paix dans un monde qui ne la trouvera d'aucune autre façon. [...]

Je vous demande d'être des artisans de paix. Aimez la paix, recherchez-la, créez-la et chérissez-la. Je lance cet appel au nom du Prince de la paix. (Jeffrey R. Holland, « Le ministère de la réconciliation », *Le Liahona*, novembre 2018, p. 79)

« En souvenir de [nos familles] »

Bonnie L. Oscarson, ancienne présidente générale des Jeunes Filles, a enseigné :



Tout le monde, quelle que soit sa situation de famille, peut être un défenseur du plan du Seigneur décrit dans la déclaration sur la famille. Si c'est le plan du Seigneur, ce devrait aussi être le nôtre ! [...]

Édifions le royaume de Dieu en défendant hardiment le mariage, le rôle des parents et le foyer. Le Seigneur a besoin que nous soyons des guerrières courageuses, constantes et immuables qui défendront son plan et enseigneront ses vérités aux générations à venir.

(Bonnie L. Oscarson, « Défenseuses de la déclaration sur la famille », *Le Liahona*, mai 2015, p. 15, 17)